



Partenaire et contacts

Parce que chacun a le droit de se former, nous étudions ensemble les possibilités d'adaptation ou d'aménagement de nos prestations. L'association HANDISTEA, <https://www.handistea.com/> représentée par Karima Yadel, est notre partenaire privilégiée et nous permettra le cas échéant de faire ce lien afin de vous orienter dans vos recherches de prise en charge financières ou de suivi.

Pour ce faire, nous vous proposons un échange pour évaluer vos besoins de compensation et trouver ensemble des solutions.

Un MOOC

<https://www.emploi-store.fr/portail/services/handimooc>

Ressources handicap formation

- Mieux prendre en compte le handicap formation
https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2019-10/AGEFIPH_flyer_R_HF_V5_1.pdf
- Contacts ressource handicap formation
<https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2021-03/Contacts%20Ressources%20Handicap%20Formation%2003%202021.pdf>

Prestation PAC

Cette prestation repose sur le service d'un expert du handicap auprès des personnes en situation de handicap ou des entreprises afin d'améliorer de part et d'autre la compréhension du handicap, l'adaptation de la prestation ainsi que le potentiel professionnel dans le cadre d'un bilan de compétences.

Ce service doit être prescrit par un conseiller à l'emploi ou par l'employeur.

<https://www.agefiph.fr/actualites-handicap/pac-prestation-danalyse-des-capacites>

<https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2021-08/Flyer%20PAC%20VF.pdf>



Le prestataire sélectionné pour la mise en œuvre de cette prestation en région Centre Val de Loire est **Handicapergo** (02 41 73 88 55 - handicapergo.centre@vyv3.fr).

L'AGEFIPH accompagne les personnes en situation de handicap et les entreprises privées, dont les organismes de formation, pour faciliter l'insertion et l'évolution professionnelle des premières.

Vous pouvez contacter l'AGEFIPH par téléphone au 0 800 11 10 09 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou, pour les personnes sourdes et malentendantes, via une plateforme dédiée : Accéder à la plateforme <https://agefiph.elioz.fr/?hash=c0a2348fa38a1978d69f3d1de97667db>

Pour plus d'informations : accéder au site internet de l'AGEFIPH <https://www.agefiph.fr/>

Le FIPHFP, le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique. Pour en savoir davantage, téléchargez la plaquette de présentation du FIPHFP.

Plaquette :

https://cdn.website-editor.net/s/235fc16f095a4ed4bf89d0eab9df1285/files/uploaded/Plaquette%20FIPHFP.pdf?Expires=1635339848&Signature=ck8hhRUEzWvQyYIMFgH-6aokusT5TQywZWP95Cgbk82wGBh8yUCRwl7TUulCNGg7fIHrSzKk2ibWqilZar9YFucRWuBm-BdAFYILha4pVPzrq-~h98fA13wcnplD92wu7jOYHdnyFM4fKVvWwslzGknvsI1raakWFviVqfNUbe1MeEbVXk9yU5cAffC6MFzPtK6qTxK20eSpFEcmI8qthVpK4i~20T-HD7eGySxOZqgmQT7WXu3NieFg4yode6jDOM3Dyd5c0q2~v0Q2ORz-TBkNoPz63-ToiwQH8jTfQ0vwzrrCa6hQ0c5YBqx3wLr7KwhLX0eDsz2Qd41Odoyhpg__&Key-Pair-Id=K2NXXBLF010TJW

Pour contacter le FIPHFP, vous pouvez compléter le formulaire de contact accessible via le lien suivant : <http://www.fiphfp.fr/Contact>.